



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75 001 PARIS
tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
www.snpespjj-fsu.org snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr

En mars 2016 : Ensemble, sur tous les fronts, mobilisations !
Salaires des fonctionnaires,
Projet de loi « travail »,
état d'urgence....

Alors que la lutte contre la pauvreté et la diminution des inégalités devraient être sa priorité, le gouvernement élabore, dans la droite ligne de la loi MACRON, une réforme qui remet en cause les droits des salariés.

Par le maintien du gel du point d'indice depuis 2010, il impose le poids des politiques d'austérité à plus de 5 millions de salarié-e-s de la fonction publique.

Par l'institution permanente de l'état d'urgence, il renforce la stigmatisation et la discrimination.

La politique du gouvernement attaque les droits et les acquis sociaux de tous : des salarié-e-s, des sans-emplois, des fonctionnaires, des retraité-e-s, des jeunes, des étudiant-e-s, et des populations les plus précarisées. Il remet en cause des valeurs fondamentales nécessaires au renforcement de la cohésion sociale.

Ensemble, mobilisons nous pour imposer une autre politique !

Mobilisons-nous contre le projet de loi « travail » :

Le million de signataires de la pétition «loi travail non merci», relayée et soutenue par l'ensemble du mouvement social, a été atteint le vendredi 4 mars. Suite à cette mobilisation citoyenne et aux premières réactions syndicales, le gouvernement a reporté la présentation du projet de loi en conseil des ministres au 24 mars. Pour autant, les déclarations de ce week-end du premier ministre ne laisse présager aucune remise en cause des dispositions anti sociales de cette loi !

6 millions de chômeurs et des facilités pour licencier encore plus simplement ! La remise en cause des 35 heures par l'élargissement du «forfait-jour» ! Le plafonnement des indemnités prud'homales ! L'augmentation du temps de travail à 10 heures pour les apprentis mineurs ! C'est absolument inacceptable. Nous devons imposer d'autres choix en termes d'emploi et de protection sociale.

- **le mercredi 9 mars** aura lieu la première mobilisation à l'appel des organisations de jeunesse : l'UNEF, la FIDL et l'UNL appellent à la grève et à la manifestation. La FSU et le SNPES-PJJ soutiennent cette mobilisation et invitent à se joindre aux rassemblements et aux initiatives. **Pour les personnels qui souhaiteraient s'associer à des mobilisations locales, la FSU a déposé un préavis de grève.**
- **le mardi 31 mars**, journée de mobilisation interprofessionnelle public/privé **contre le projet de loi "travail" et pour de nouveaux droits pour les salariés**, journée qui pourra prendre toutes les formes, y compris la grève. Une nouvelle rencontre intersyndicale aura lieu le 17 mars 2016. A l'issue de cette rencontre le SNPES-PJJ/FSU se prononcera sur les modalités d'action et de mobilisation.

Mobilisons nous pour le dégel du point d'indice :

Le 17 mars se tiendra le premier rendez-vous salarial de la fonction publique depuis 2010. A l'heure actuelle, le gouvernement n'a fait aucune annonce. Pour rappel, depuis 2011, le salaire net moyen a régressé, baisse confirmée chaque année depuis. **Des mesures doivent être prises, notamment le dégel du point d'indice !** Le SNPES-PJJ, avec la FSU, **appellent à préparer la grève intersyndicale du mardi 22 mars**. Seule une mobilisation forte peut contraindre le gouvernement à reconsidérer sa politique salariale !

Mobilisons nous contre l'état d'urgence :

A Paris et en régions, mobilisation contre l'état d'urgence et la déchéance de nationalité le **samedi 12 mars**, alors que le Sénat s'apprête à examiner le projet de réforme constitutionnelle. Ces mesures, attentatoires aux libertés, n'offrent aucune efficacité dans la lutte contre le terrorisme !

- **Le 9 mars, mobilisés avec les organisations de jeunesse**
- **le 12 mars, ensemble pour la défense de nos libertés**
- **le 22 mars en grève pour le dégel du point d'indice et une revalorisation salariale des fonctionnaires**
- **le 31 mars, présents dans la rue, contre le projet de loi travail et ses mesures anti sociales !**

Et aussi : mobilisation et manifestations le 8 mars dans le cadre de la journée internationale de lutte pour le droit des femmes et contre les discriminations. Mobilisation des retraités pour la revalorisation des pensions du 10 mars 2016.

Ensemble, construisons les mobilisations du mois de mars !

En grève, en manifestations, faisons entendre nos revendications !

